ᐧᐃᓂᐯᑯᐃᔅᔨᒡ ᓃᐦᒥᑦᑭᐃᔅᔨᒡ ᐁ ᓇᑕᒫᑐᐧᑖᐤ (ᐃᔅᔨᑯ ᐊᔅᑦ)
Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee)
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)

ᐃᔅᔨᑯ ᑎᐯᔨᐦᒥᑦᑯ
Cree Nation Government
Gouvernement de la Nation Crie

Whapmagoostui
ᐋᐱᒪᑯᐤᑐᐃ

Chisasibi
ᒋᓴᓵᐃ

Wemindji
ᐃᒥᓐᑭ

Eastmain
ᐃᔅᑎᓐ

Waskaganish
ᐋᔅᑲᐦᐃᑲᓂᐤ

Nemaska
ᓄᒥᔅᑲᐤ

Waswanipi
ᐋᔅᐋᓂᐃ

Ouje-Bougoumou
ᐅᑎᐳᑯᒧ

Mistissini
ᒥᔅᑎᓯᓐ

Washaw Sibi
ᐋᓐᐅ ᓱᐃ

MoCreebec
ᒧᑲᓇᐯᒃ

# COMMUNIQUÉ

## Le gouvernement de la Nation crie exprime sa déception face au manque de collaboration significative du Québec concernant la situation de la population d'orignaux dans la Zone 17

Nemaska, Eeyou Istchee (le 30 juin 2022) Le gouvernement de la Nation crie souhaite faire la déclaration suivante en réponse à la situation du déclin de la population d'orignaux dans la Zone 17 et aux discussions sur l'allocation potentielle d'une partie de la récolte d'orignaux des Cris aux résidents Jamésiens du territoire.

Le gouvernement de la Nation souhaite aussi exprimer sa déception à l'égard du processus et du manque de collaboration et de communication dont ont fait preuve le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) et le député d'Ungava Denis Lamothe en ce qui concerne les solutions potentielles pour maintenir une chasse sportive pour les résidents du territoire.

Alors que le gouvernement de la Nation crie était œuvrait vers des solutions pour maintenir une chasse sportive limitée pour les résidents du territoire tout en respectant les décisions de chaque communauté respective, les Cris ont malheureusement été informés, par un avis public sur les médias sociaux du député d'Ungava Denis Lamothe, que de telles solutions ne seraient pas considérées par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs.

L'annonce récente du député a été émise sans aucune participation des Cris et a fait fi des efforts actuellement déployés par les Cris. L'annonce fait également référence aux décisions prises par nos communautés cries concernant l'allocation à la chasse sportive. Toute annonce d'une allocation de récolte crie pour la chasse sportive aurait dû être faite par le gouvernement de la Nation crie. De plus, cette annonce ne respecte pas l'application régulière de la loi alors qu'une telle décision du Québec aurait dû être présentée au Comité coordonnateur de la chasse, de la pêche et du piégeage (CCCPP) des Cris.

Il est important de préciser que des efforts intensifs ont été investis par le gouvernement de la Nation crie, les communautés concernées et les maîtres de trappe, afin de proposer des solutions et des approches qui répondraient aux attentes de tous ceux qui sont touchés par le déclin de la population d'orignaux dans la zone 17, y compris les résidents Jamésiens du territoire.

Compte tenu de la population actuelle, le CCCPP a établi une limite de récolte de 104 orignaux et a attribué cette récolte aux Cris, tel que prévu dans la Convention de la Baie-James et Nord-du-Québec (CBJNQ) qui stipule à l'alinéa 24.6.3 d) *que si les populations de gibier ne permettent pas des niveaux de récolte égaux au niveau garanti établi conformément à l'alinéa 24.6.2, la totalité de la récolte sera attribuée aux Autochtones et une partie de cette chasse pourra être attribuée aux non-Autochtones par l'entremise de pourvoiries reconnues.* En conséquence, et compte tenu de la sensibilité de l'enjeux, les Cris ont entrepris des consultations approfondies au cours des cinq derniers mois avec les communautés touchées et les maîtres de trappe afin d'évaluer la possibilité de partager une partie de cette allocation avec les résidents Jamésiens du territoire.

2 Lakeshore Road, Nemaska, Québec J0Y 3B0 | Tel: 819 673-2600 | Fax: 819 673-2606 | cree@cngov.ca | www.cngov.ca

Les communautés ont exprimé de nombreuses préoccupations concernant le déclin de la population d'orignaux, notamment la pression accrue exercée par le développement, les activités forestières et minières, l'augmentation de l'accès non contrôlé, le manque de suivi de la population faunique et le manque de surveillance sur le territoire. Plus important encore, les communautés touchées et les maîtres de trappe ont souligné l'importance d'accorder la priorité à la conservation de la population d'orignaux et de son habitat d'abord et avant tout, ainsi qu'à la préservation de leurs activités traditionnelles et de leurs besoins de subsistance, comme le prévoit la CBJNQ.

Nos maîtres de trappe ont été patients et ont continué à faire preuve d'ouverture malgré les nombreux impacts qu'ils subissent. L'allocation d'orignaux aurait exigé de grands sacrifices de la part de nos maîtres de trappe et de notre peuple pour réduire davantage notre récolte afin de répondre aux besoins des résidents du territoire. Malgré cela, certains de nos maîtres de trappe et de nos communautés étaient encore ouverts à partager leur portion de la récolte d'orignaux dans un esprit de partage, de compassion et d'harmonie entre les utilisateurs du territoire.

La décision de la Nation crie de Waswanipi de maintenir la fermeture de la chasse sportive à l'orignal pour l'année 2022 répond aux préoccupations exprimées par ses maîtres de trappe et à la volonté de se concentrer sur le développement d'un plan de conservation de l'orignal. Parallèlement, la communauté et les maîtres de trappe concernés d'Oujé-Bougoumou se sont montrés ouverts à l'idée d'allouer une partie de leur récolte aux résidents Jamésiens du territoire pour un projet spécial qui maintiendrait une chasse sportive limitée pour la saison 2022.

La Nation crie a exprimé à plusieurs reprises son ouverture en proposant des solutions qui n'ont malheureusement pas été retenues par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs. Entre-temps, le gouvernement de la Nation crie, les communautés concernées et les maîtres de trappe poursuivront leurs travaux en vue d'élaborer un plan de conservation de l'orignal et des directives de récolte par l'intermédiaire d'un comité de gestion de l'orignal. Ce plan présentera des mesures visant à contrer les impacts sur la population d'orignaux et son habitat.

Le gouvernement du Québec doit reconnaître sa responsabilité envers l'équilibre entre le développement et la conservation de l'habitat d'espèces en plus de faciliter et de promouvoir une cohabitation harmonieuse entre les populations du territoire. Le gouvernement de la Nation crie demeure ouvert à ces discussions dans l'esprit de collaboration essentiel à des relations positives et bénéfiques pour tous.

- 30 -

**Pour plus d'infos:**
Flora Weistche, Political Attachée
Telephone: (514) 604-3276